



COMMUNE de MAZERES

Mazères, le 21 avril 2010

Madame, Monsieur,

Objet : Solidarité de voisinage

Pour faire face à une recrudescence de cambriolages et de destructions de biens privés et publics, la Commune de Mazères a souhaité s'inscrire dans une démarche innovante en collaboration avec la Gendarmerie, qui consiste à responsabiliser les citoyens sur leur propre sécurité et celle de leur voisinage.

Ce dispositif, dénommé **OPERATION VOISINS VIGILANTS**, consiste à organiser dans un ou plusieurs quartiers de la commune une chaîne de vigilance pour prévenir tout phénomène de délinquance.

Les communes ayant déjà adhérer à cette démarche ont connu une chute significative de la délinquance.

Aussi, nous vous convions à une réunion d'information à la **Salle d'Action Culturelle à 21 heures**

le 25 Mai 2010 pour la ZONE 1

le 1^{er} juin 2010 pour la ZONE 2

le 8 juin 2010 pour la ZONE 3

avec la participation de la brigade de gendarmerie compétente, au cours de laquelle nous vous présenterons la démarche et répondrons à toutes vos interrogations.

Conscient que la sécurité des personnes et des biens est l'affaire de tous, je vous remercie par avance de votre présence et de votre implication.

Le **Maire**,

Louis **MARETTE**